

Exemple d'une exploitation arbo de Mr Dupond : des efforts à faire !

L'exploitation a 12ha de pêcheurs en 18 parcelles et 10 variétés, 3 ha d'abricotiers en 2 parcelles, 1 ha de kakis SA SAU est de 16.5ha. Il a un rendement moyen de 27T/ha en pêcheurs, de 16T/ha en abricotiers et les grenadiers ne produisent pas encore car ils ont 2 ans.

Module Biodiversité

Toutes les parcelles sont délimitées par des haies naturelles ou plantées.

Toutes ses parcelles sont enherbées dès la première année avec de la fétuque, du ray gras et du trèfle sur 60% de sa surface.

Mr Dupond n'a pas de ruches car il travaille avec un apiculteur.

Module Phyto

Mr Dupond est en conventionnel et utilise le produit phytosanitaire 'Movento' pour traiter les pucerons. Il désherbe une seule fois avec un glyphosate et n'utilise pas d'autres herbicides.

Le calcul de ses IFT donne : 15 IFT sur ses pêches précoces, 17 IFT sur ses pêches de saison et 22 sur ses pêches tardives soit une moyenne de **18 IFT**.

Mr Dupond a un local phyto aux normes et un tracteur avec une cuve de rinçage.

Module Fertilisation

Il fait 2 apports de fertilisation minérale avec un engrais complet + un apport de nitrate de potasse sur les variétés de saison et tardives. Son bilan azoté est 150 unités d'azote en moyenne sur l'exploitation. Avant chaque plantation de l'année, il apporte de la matière organique compostée.

Mr Dupond va réaliser une analyse de vie biologique des sols.

Module Irrigation

Mr Dupond irrigue toute son exploitation avec du goutte à goutte. Il est dans une ASA. Il a placé des sondes tensiométriques sur une parcelle de pêcheurs et il enregistre ses pratiques.

Calcul du nombre de points

Biodiversité	-IAE surface de biodiversité	4 points
	-parcelle de – de 6ha	5 points
	-surface couverte par la culture principale	0 point
	-3 espèces	0 point
	-analyse de vie biologique des sols	1 point
Phyto	-IFT de référence	1 point
	-pas de CMR2 herbicide	1 point
	- un CMR2 insecticide	0 point
	-cuve de rinçage	1 point
	-confusion TOP sur 40%	1 point
	-diversité variétale (10 variétés)	6 points
	-enherbement à 60%	1 point
-recyclage	0 point	
Fertilisation	-% de la SAU non fertilisée	1 point
	-Part de l'azote organique (pas suffisante)	0 point
	-Plan prévisionnel de fumure (zone nitrate)	1.5 point
	-bilan azoté 6UN	6 points
	-présence de 5% trèfle dans l'enherbement	2 points
	-%couverture des sols	1 point
Irrigation	-goutte à goutte 4l/heure	6 points
	-sondes tensiométriques	1 point
	-enregistrement des pratiques (12 données)	2 points
	-démarche collective ASA	2 points
	-recyclage, récupération des eaux	0 point

TOTAL : 40 points !

Les points forts : Mr Dupond obtiendra le maximum de points avec ses petites parcelles entourées de haies et le nombre important de variétés différentes de pêches et d'abricots. Maximum de points aussi pour le système d'irrigation en goutte à goutte.

Néanmoins, Mr Dupond a dû faire **des efforts** pour obtenir les points nécessaires et doit les maintenir.

- Apport de plus de matière organique sur le rang à l'automne.
- Choix un enherbement avec une présence de légumineuse.
- Pose de sondes tensiométriques pour piloter l'irrigation.
- Réalisation d'une analyse par an de vie biologique des sols
- Pose d'un volucompteur programmable.